

La servante de Druey

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **23 (1885)**

Heft 30

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-188811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

est sous l'arcade. Ces entrées sont généralement petites et se ressemblent si fort, que ce n'est pas sans une attention particulière qu'on s'habitue à discerner celle que l'on veut retrouver. C'est cette difficulté, sans doute, qui a fait introduire l'usage de laisser toutes les portes ouvertes, d'établir les sonnettes dans l'intérieur des vestibules, qui ne sont communément que des corridors fort étroits, et d'y joindre une affiche, sur laquelle on trouve en grosses lettres le nom des différents locataires de chaque étage. »

C'est aussi dans l'ouvrage que nous citons qu'on trouve le récit de l'enlèvement des ours de Berne par les Français en 1798, et qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler dans ce moment où l'image de ces armoiries vivantes est reproduite des milliers de fois dans la décoration de la ville de Berne et du Tir fédéral :

Bonaparte, qui faisait à Toulon de grands préparatifs pour son expédition d'Egypte, avait besoin de fonds pour s'embarquer; on y pourvut aux dépens de la Suisse. La première opération de finance qui se fit dans ce pays fut de tirer du trésor de Berne 75 mille marcs de matières d'argent qu'on lui envoya (toutes monnaies anciennes qui n'avaient plus de cours). Les Bernois virent partir ce trésor avec une indifférence d'autant plus étonnante, que quelques jours après ils montrèrent un véritable désespoir lorsqu'on leur enleva les deux ours qu'ils entretenaient dans les fossés. Cet enlèvement se fit avec le plus grand appareil; toute la troupe était sous les armes, une escorte considérable accompagna jusqu'à la frontière les chariots qui renfermaient les deux animaux et qui les transportèrent au Jardin des plantes, à Paris.

Nous le répétons, il était assez curieux de voir ces Bernois qui, la veille, ne s'étaient pas émus en voyant les Français emporter 44 millions, jeter les hauts cris autour des chariots et répandre des larmes au départ des animaux qu'ils regardaient comme leurs dieux pénates.

Les bains froids.

Avez-vous remarqué ces gens qui restent des quarts d'heure assis au bord de l'eau sans oser s'y jeter « avant de s'être refroidis ? » Souvent ils prennent dans leur main un peu d'eau dont ils se frottent le creux de l'estomac, tandis qu'un petit frisson de froid fait tressaillir leur peau.

C'est là le vrai moyen de s'enrhumer. Cela ne manque pas d'arriver. Et alors l'homme, en sortant du bain, vous dit en éternuant: « Bien sûr, je ne m'étais pas assez refroidi avant d'entrer à l'eau ! Je m'étais pourtant gelé un bon quart d'heure. Une autre fois, évidemment, il faudra continuer vingt minutes. C'est bien ennuyeux ! »

La vérité est que, pour prendre un bain froid agréable et profitable, il faut avoir un peu plus chaud que d'habitude, et même être légèrement en sueur. Un individu qui serait, comme on dit, en nage, et qui se jetterait en cet état dans une eau glacée, aurait tort, sans doute; mais le pis qui

puisse lui arriver, c'est d'avoir mal à la tête pendant quelques heures.

Il n'est pas raisonnable de prendre des bains d'une température inférieure à 10° ou 12°. A cette température même, l'eau est très désagréable.

Les bains vraiment salutaires sont ceux que l'on prend dans une eau de 16° à 20° (dite eau *fraîche*), ou dans une eau de 20° à 26° (dite eau *tempérée*). Au delà de cette température, l'eau est dite tiède, et cesse de jouir des propriétés des bains froids.

Le premier effet qui se manifeste, lorsqu'on se jette dans l'eau froide de mer ou de rivière, est une subite décoloration de la peau, accompagnée de frisson, de tremblement et même d'une légère suffocation. Cette première impression de l'eau froide, qui n'est pas agréable, ne dure que quelques secondes; elle est causée par ce fait que tous les vaisseaux capillaires se resserrent subitement sous l'influence du froid, ce qui entrave légèrement la circulation du sang.

Aussi le baigneur sent-il instinctivement le besoin de remuer: il s'agite, il saute, il nage, ou, s'il ne sait pas nager, il jette de l'eau à ses voisins et s'apprête à en recevoir. En quelques instants la circulation se rétablit, la coloration de la peau revient, les battements du cœur, qui étaient devenus plus rares, reprennent leur fréquence normale.

Bientôt le baigneur éprouve une grande impression de bien-être.

Mais si le bain se prolonge trop, il éprouve à nouveau l'impression du froid; sa peau bleuit; il tremble. C'est ce qu'on appelle le *second frisson*. Il est beaucoup plus désagréable que le premier et doit être évité. Aussitôt qu'on l'éprouve, il faut sortir de l'eau et se rhabiller au plus vite.

Un bain froid doit être suivi d'un exercice modéré. Bientôt une bienfaisante chaleur se répand dans tous les membres; la respiration devient plus large, la circulation plus active; on éprouve une sensation de bien-être général; l'appétit ne tarde pas à se faire sentir.

La servante de Druey.

A plusieurs reprises, quelques-uns de nos compatriotes à l'étranger, abonnés au *Conteur*, nous ont demandé de leur donner l'histoire suivante, et qui a déjà été publiée dans ce journal, en patois, il y a une quinzaine d'années. Nous la reproduisons en français du cru.

C'était sous le règne de Louis-Philippe. Henri Druey était alors président de la Confédération. Malgré les hautes fonctions dont il était revêtu, il avait, comme on le sait, conservé sa bonne simplicité vaudoise. Une brave et vieille nourrice, qui l'avait élevé et faisait son ménage, constituait à elle seule toute sa domesticité.

Un jour, le roi Louis-Philippe envoya auprès de Druey un ambassadeur, M. Bois-le-Comte. Celui-ci arrive de Paris à Berne, et de Berne à Lausanne, où il se rend chez Druey qui habitait une petite maison de la Barre. Il tire le cordon de sonnette, et une voix lui crie de l'intérieur: Entrez seulement... qui diable est-ce encore ça ?

L'ambassadeur entre à la cuisine d'où venait la voix et trouve la vieille occupée à *griller* du café dans une marmite, remuant soigneusement avec un morceau de bois pour que le tout soit également rôti.

— Je désirerais parler à M. Druey, fait M. Bois-le-Comte.

Qu'est-ce que vous lui voulez ? Il vient seulement de sortir, car il a travaillé comme la metzance jusqu'à présent.

— Mais, dit le visiteur, surpris de la question, je voudrais lui parler d'affaires.

— Eh bien, je crois qu'il est allé chez Bize, boire quartette et manger un bout de saucisse grillée avec quelques amis. Est-ce bien pressant ce que vous lui voulez ?...

La simplicité de la bonne femme amusant M. Bois-le-Comte, il répond :

— Dame ! oui, je viens de la part de mon maître.

— Ah ! vous êtes en service ? Est-ce une bonne maison ?

— Mais, assez, mon maître est roi de France.

— Bigre, ça doit être une fameuse place. Est-ce vous qui avez toute la dépouille ?... Comment d'ailleurs avez-vous fait pour vous enfilier à ces Tuileries ?...

L'ambassadeur n'y tenant plus, coupa court en disant : « Voyons, pourrais-je parler à M. Druey ? »

— Eh bien, fait la domestique, dont la curiosité était satisfaite, je vais aller voir après notre monsieur ; mais il vous faut avoir la bonté de tourner mon café en m'attendant, et de ne pas le laisser brûler.

M. Bois-le-Comte prit la baguette de bois et s'acquitta tant bien que mal.

Quand la vieille rentra, elle sentit une odeur de *brûlé* et s'écria en s'approchant de la marmite : *Vouaïquie mon café bourla...* n'a pas su lo remouà, cè tadié (voilà mon café brûlé ; il n'a pas su le remuer, ce tadié).

Druey arrive : « Eh ! bonjour, monsieur l'ambassadeur, entrez au salon, s'il vous plait. »

La porte était à peine refermée que la bonne femme entendit les deux hommes politiques rire à cœur joie de la scène que nous venons de raconter.

Bouna moletta et bon sâitâou.

Ti elliaou que sâvont manahy onna faulx tant bin què mau, quand ne sarâi què po saihy dâi derbounâirès, compreignont d'aboo cein que l'est què d'avâi onna bouna moletta.

A la fin dè mai 1882, on bon païsan dâi z'inverons dè Payernou l'irè zelâ tot espert à la fâire po s'atsetâ onna moletta.

Bon ! La moletta atsetâre, noutron Luvi sè dépatse dè coumeinci lè feins po vairè se l'avâi fé on bon martsî. Lè premi dzo, ye crassivè on bocon et Luvi l'avâi couson d'avâi fotu via son ardzeint mau-la-propou, vu que l'avâi adi la mâiti d'onna moletta que l'avâi robâ à on pelliadzou dè Fribo ein 47 et que l'avâi adi servi du adan ; mâ pè bounheu, on liadzou sa moletta bin retreimpaie aou venègrou et à l'idhie fraitse, l'a coumeinci à moodrè qu'on diablou su la

faulx. Assebin noutron Luvi molâvè aou coutset dè son prâ, raffelâvè aou mâitein dè l'andin et s'im-breyivè sin redébantsi tanquie aou bas.

On liadzou lè recoo finis, sè dépatse dè reduirè sa moletta et po que sâi bin ein surètâ, y la met dein la premire padze dè la granta biblia que servessai po tota la famille.

Lou tsautein d'apri, quand l'ein a zu fauta, l'a rebouilli du la câva aou gournai ; permi sè papei ; dein la pailleisse dè son lhi, etc., etc., et n'a jamé età fotu dè la rétrovâ, tanquie à deçandou passâ que sa fenna l'a accutsi daou houetiémou et coumeint l'in est que l'ont la mouda dè marca su la biblia laou z'infants à mésoura que vignont, sa fenna, adi tota malâda dein son lhi, lai fâ in gniousseint : « Luvi ! tè faut tè dépatse d'inscrirè ci tant galé bouébou ! » Luvi, prou compliésint, montè su onna chaula po preindrè la biblia qu'étaï su on trabliâ ; adan ye vâi la moletta que fasaï levâ la faouretta, l'impougnè et gaulè à sa fenna :

— Janette ! Janette !

— Qu'as-tou, se repond sa fenna.

— Ne lâi a pas tant dè mau : vaitsé ma moletta ! ellia tsaravouta, lâi a portant trei z'ans que la tser-tisivou !

E! Gv.

MOUTON

désarmant deux gendarmes.

Nouvelle par Jean ALESSON.

IV

— Tiens, tu es déjà dans la cavalerie, dit le chimiste en ouvrant lui-même sa porte.

— Pas du tout, regarde, et Mouton entr'ouvrit son manteau.

— Malheureux, tu t'es évadé ?

— Nullement.

— Tu as été gracié, alors ?

— Encore moins. Je te raconterai tout, sois sans inquiétude ; donne-moi de l'argent et des vêtements, parce que je ne veux pas paraître chez moi sous cet aspect de réfugié polonais.

— J'ai toujours tes cinq mille francs.

— Donne-les-moi, je vais avoir besoin d'argent, de beaucoup d'argent.

— Encore ! toujours de l'argent ! Prends garde, mon ami, ne va pas recommencer...

— Chut, tais-toi, frère, je suis redevenu honnête homme, je te le jure, j'ai les femmes en horreur et je t'embrasse. Maintenant, des vêtements, tu en as à moi, je crois. Où est l'appartement que tu as retenu et fait aménager pour moi ?

— Avenue des Ternes, 379, dans ton quartier favori.

Aussitôt réintégré dans son habillement bourgeois, Mouton embrassa de nouveau son frère, lui promit de revenir dans la journée et se précipita dans l'escalier. Il y rencontra le brigadier, fouillant dans les coins, ayant déjà sonné à cinq portes.

— Vous regardez si la maison n'a pas deux issues, que c'est mal ! Ne vous ai-je pas juré sur l'honneur de ne jamais m'échapper ?

L'honneur d'un individu qui sort d'une maison centrale ! songea le brigadier.

— Enfin, vous voilà, dit-il.

— Mais oui, me voilà, me voilà toujours, c'est entendu, scellé, convenu, juré !

Mouton était coquet. Il faisait bonne figure dans sa